

DEC ~~MES EN LIGNE~~ LE 11-10-2023



CONTRAT D'ENGAGEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNES

La Résidence de l'Étang

42 boulevard de l'Étang 17205 ROYAN CEDEX

Représentée par Monsieur Denis MOALLIC Vice-président du CCAS de Royan

N° Siret : 261700011600039

- *Ci-après dénommé : l'Organisateur, d'une part,*

Et FIESTAS DU MONDE représentées par Madame VEGA
36 RUE PIERRE LOTI - 16100 COGNAC

RCS ANGOULEME A407 902 899 NAF 9002Z SIRET 407 902 899 00035

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 68 407 902 899 00035

Immatriculation Urssaf Poitiers : N° TI 547 1331596372

- *Ci-après dénommée : le Prestataire, d'autre part,*

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Par les présentes, l'Organisateur, en sa qualité sus indiquée, engage FIESTAS DU MONDE pour assurer l'animation qu'il organise

Date : Vendredi 3 Novembre 2023

Horaire souhaité : 15 h (début du show)

Fiesta Mexicaine « Show Viva Jalisco »

En Partenariat avec Mr Colas Animations

Offre Spéciale : 315 € ttc (dont tva 5,5 % incluse : 16,42 €)

+ Frais de déplacement : 15 € ttc (dont tva 20 % incluse : 2,50 €)

Soit un total de 330 € ttc (Trois cent trente euros)

ENREGISTREMENT - DIFFUSION - DROIT A L'IMAGE

Les Enregistrements Sonores Ou Vidéos Sont Strictement Interdits.

Toute exploitation de photos du spectacle, quelque soit le support de diffusion, y compris via internet devra impérativement être soumis à l'accord de Fiestas du Monde.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Une facture avec rib incorporé sera remise le jour de la réalisation

Ou déposée sur le site de chorus pro

à régler au plus tard 30 jours suivant la date d'exécution de la prestation.

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € due en cas de paiement tardif.

Et d'intérêt de retard au taux de 10,50 % par mois de retard.

« Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale »

CONDITIONS GENERALES

L'organisateur seul responsable du spectacle qu'il organise fera son affaire personnelle de toutes déclarations et demandes d'autorisations administratives et droits d'auteurs.

Les Parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des Conditions du présent contrat qu'elles acceptent.

Fait en 2 exemplaires

Date et signature avec la mention manuscrite « Bon pour accord »

Cognac, le 9 Octobre 2023

Mme VEGA

Bon pour accord

Certifié exécutoire

compte tenu de l'accomplissement

des formalités légales, le 10/10/2023

Certifié conforme

Centre Communal d'Action sociale de Royan,

le 10/10/2023

Par délégation du Président,

La Directrice du CCAS

Frédérique SALLES

Accusé de réception en Préfecture
017-261700116-20230926-DEC-23-074-00
Date de télétransmission : 10/10/2023
Date de réception en Préfecture : 10/10/2023

de signature
Le Vice-Président
du CCAS
D. MOALLIC

COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
BP 20164 - 17200 ROYAN

Contact : 06 24 30 01 53

Mail : compta@fiestasdumonde.com